
Conseil communautaire
Séance du 15 février 2024

Délibération

N° 2024_02_5

**Représentation d'Yvetot Normandie au Syndicat de Bassins Durdent, remplacement de M.
Lionel GAILLARD**

Par délibération du 8 septembre 2020, M. Lionel GAILLARD a été désigné représentant titulaire d'Yvetot Normandie au Syndicat de Bassins Versants Durdent, Saint-Valery, Veulettes.

M. GAILLARD ayant démissionné, il convient de désigner son remplaçant. Il est proposé de désigner M. Daniel DELAFENETRE représentant titulaire (auparavant représentant suppléant) et de désigner M. Franck FLEURY représentant suppléant.

Le Quorum constaté,
Le Conseil communautaire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'avis favorable du Bureau en date du 6 février 2024,
Ayant entendu l'exposé de M. Gérard CHARASSIER,
Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Décide :

Résultat du vote : adoptée à l'unanimité
(Pour : 41 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

1. – De désigner M. Daniel DELAFENETRE représentant titulaire d'Yvetot Normandie au Syndicat de Bassins Versants Durdent, Saint-Valery, Veulettes.

2. – De désigner M. Franck FLEURY représentant suppléant d'Yvetot Normandie au Syndicat de Bassins Versants Durdent, Saint-Valery, Veulettes.

Paraphe : _____

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le

ID : 076-247600620-20240215-DEL2024_02_5-DE

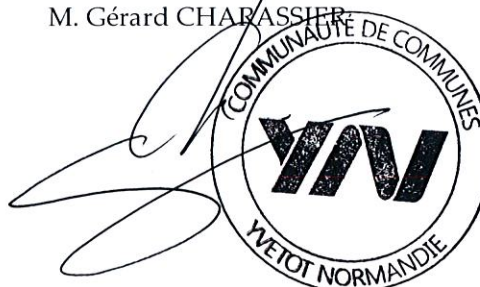
S²LO

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance
M. Gilles COTTEY



Le Président
M. Gérard CHARASSIER



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique "télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Conseil communautaire
Séance du 15 février 2024

Sur convocation adressée le 9 février 2024,

Étaient présents (38) :

M. Didier TERRIER,
M. Dominique MACE,
Mme Martine LEBORGNE,
Mme Catherine MAILLOT,
M. Louis EUDIER,
M. Eric CARPENTIER,
M. Éric RENÉE,
M. Claude BELLIN,
M. Vincent LEMETTAIS,
M. Gérard LEGAY,
Mme Régine HAUZAY,
M. Alain LOPEZ,
M. Pascal LEBORGNE,
Mme Odile DECHAMPS,
M. Michaël DODELIN,
Mme Catherine DUCHESNE,
M. Sylvain GARAND
M. Jean-Marc DOUCET,
M. Gilles COTTEY,
Mme Josiane GILLE,
M. Jacques CAHARD,
Mme Natacha BLY,

M. Francis ALABERT
Mme Virginie BLANDIN,
M. Gérard CHARASSIER,
Mme Françoise DENIAU,
M. Alain BREYSACHER,
Mme Herléane SOULIER,
M. Christophe ADE

*Pouvoir à Mme TUNA à partir de la
délibération n° 15,*

Mme Lorena TUNA,
M. Florian LEMAIRE,
Mme Françoise BLONDEL,
M. Arnaud MOUILLARD

*Pouvoir à Mme BLONDEL à partir de la
délibération n° 11,*

Mme Marie-Claude HERANVAL,
Mme Denise HEUDRON,
M. Thierry SOUDAIS

Jusqu'à la délibération n° 11,
Mme Dominique TALADUN,
M. Michel DUSSAUX

Étaient représentés (3) :

Mme Stéphanie ETIENNE

Représentée par M. Didier TERRIER,

Paraphe : _____

M. Mario DEMAZIERES
Représenté par Mme Odile DECHAMPS,

Représentée par M. Sylvain GARAND

Mme Chantal BIENFAIT

Étaient absents (4) :

M. Jean-Louis LUC,
Mme Céline DAMBRY,
M. Daniel DELAFENETRE,
M. Jean-François LE PERF,
M. Laurent BENARD
Arrivée à 19h21, délibération n° 8,

Président de séance : M. Gérard CHARASSIER

Secrétaire de séance : M. Gilles COTTEY

Envoyé en préfecture le 12/03/2024

Reçu en préfecture le 12/03/2024

Publié le



ID : 076-247600620-20240215-DEL2024_02_5-DE